

Article publié sur APM International le 05/07/19 :

BRUXE - Vendredi 05 juillet 2019 - 17:30

Ile-de-France: l'ARS sélectionne 10 projets après son "appel à innovateurs"

L'agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France a lancé début mai un "appel à innovateurs" s'adressant aux acteurs franciliens du système de santé (cf [dépêche du 07/05/2019 à 11:52](#)), afin de faire émerger des idées imaginées par des acteurs du terrain pour améliorer le service rendu aux usagers. Elle a sélectionné 10 projets, sur 155 reçus, a-t-elle annoncé dans un communiqué de vendredi.

Les 10 lauréats ont débuté mercredi une phase de "pré-incubation pendant laquelle ils seront accompagnés par les équipes de beta.gouv.fr pour poser les bases du développement de leur projet et finaliser la définition du problème et de la solution proposée pour le résoudre".

La "pré-incubation" s'entendra sur une durée de 3 mois, à l'issue de laquelle ils présenteront leurs avancées devant le jury. Celui-ci déterminera alors quels projets peuvent être concrétisés. Ceux-ci entreront en phase d'incubation pour une durée maximale de 6 mois afin de développer une version bêta du futur outil et de la tester auprès d'utilisateurs. Les porteurs concernés pourront alors être dégagés de leurs tâches habituelles, tout en conservant les mêmes modalités de rémunération.

Les projets sélectionnés couvrent par exemple les thématiques du sanitaire et de l'ambulatoire, du suivi des patients présentant des troubles psychiatriques, de la simplification de la gestion administrative des mesures sous contrainte, de l'accompagnement médico-social, ou encore de la mise en oeuvre du transport médical pour les usagers des centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) et centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP).

Communiqué de l'ARS Ile-de-France, 05/07/2019